

Restitution de l'étude de l'Odas

IMPACTS ET LIMITES : QUEL BILAN DE LA PCH PARENTALITE ?

Colloque « Parentalité et Handicap : Réalités & Perspectives » - 14 novembre 2024

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

PRÉSENTATION DE LA PRESTATION

Une prestation forfaitaire ouverte depuis le 01 janvier 2021 à tout parent éligible à la PCH dont l'enfant a moins de 7 ans. Les deux parents peuvent bénéficier des aides dès lors qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité

Aide humaine

Attribuée pour l'enfant le plus jeune

Eligibilité à la PCH aide humaine nécessaire

- 900€/mois de la naissance jusqu'aux 3 ans ou 1350€/mois si monoparentalité
- 450€/mois jusqu'aux 7 ans
- Ou 675€ si monoparentalité

Aide technique

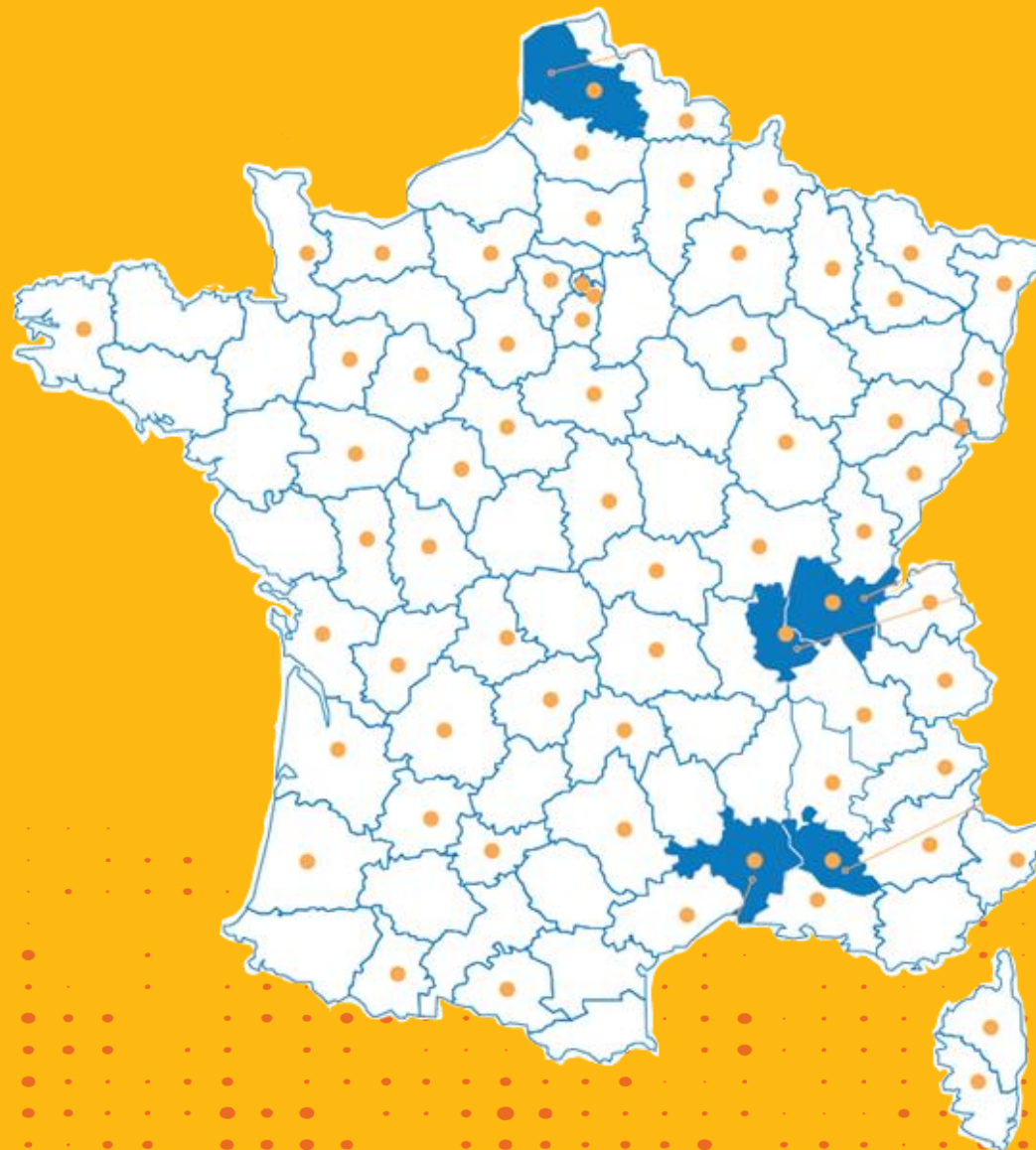
Attribuée pour chaque enfant

- 1400€ à la naissance
- 1200€ aux 3 ans
- 1000€ aux 6 ans

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

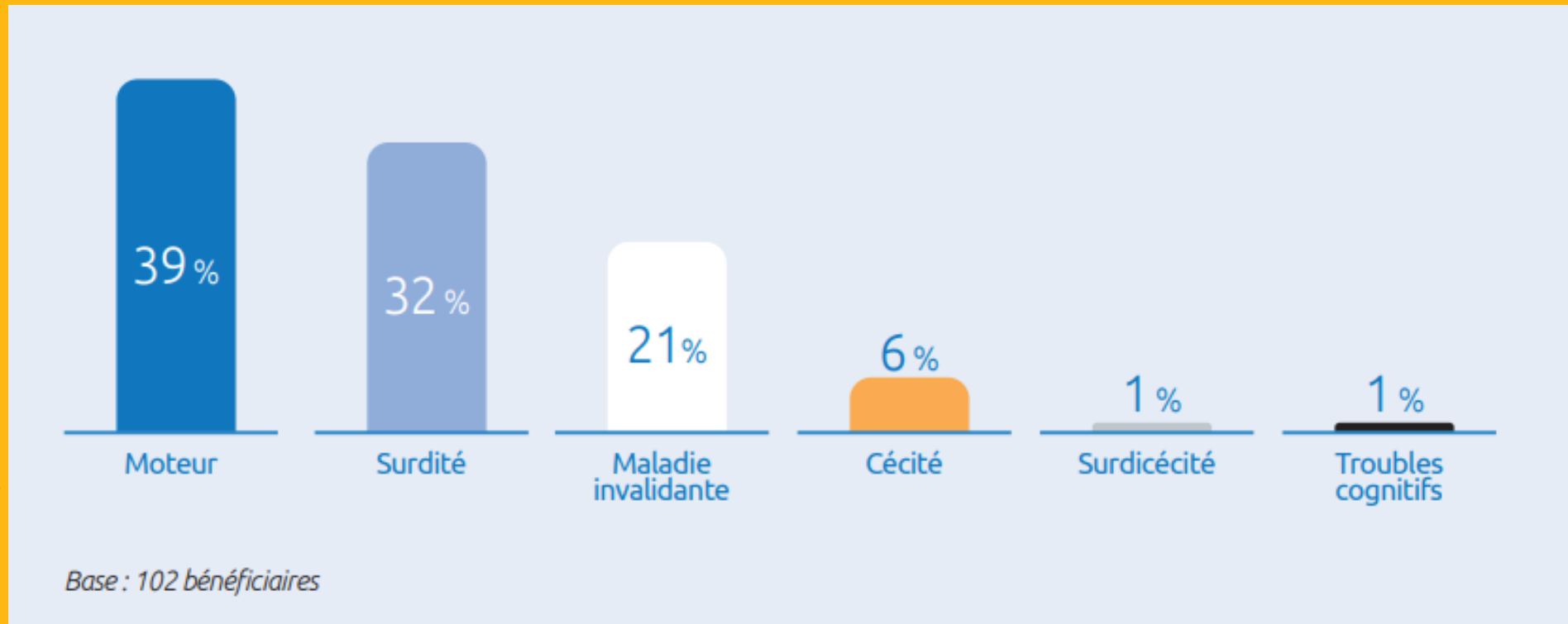
MÉTHODOLOGIE

- 67 départements ayant répondu au questionnaire
- 5 départements ayant accueilli une enquête de terrain :
 - Entretiens : 95 professionnels et 20 bénéficiaires
 - Questionnaires : 47 partenaires et 103 bénéficiaires



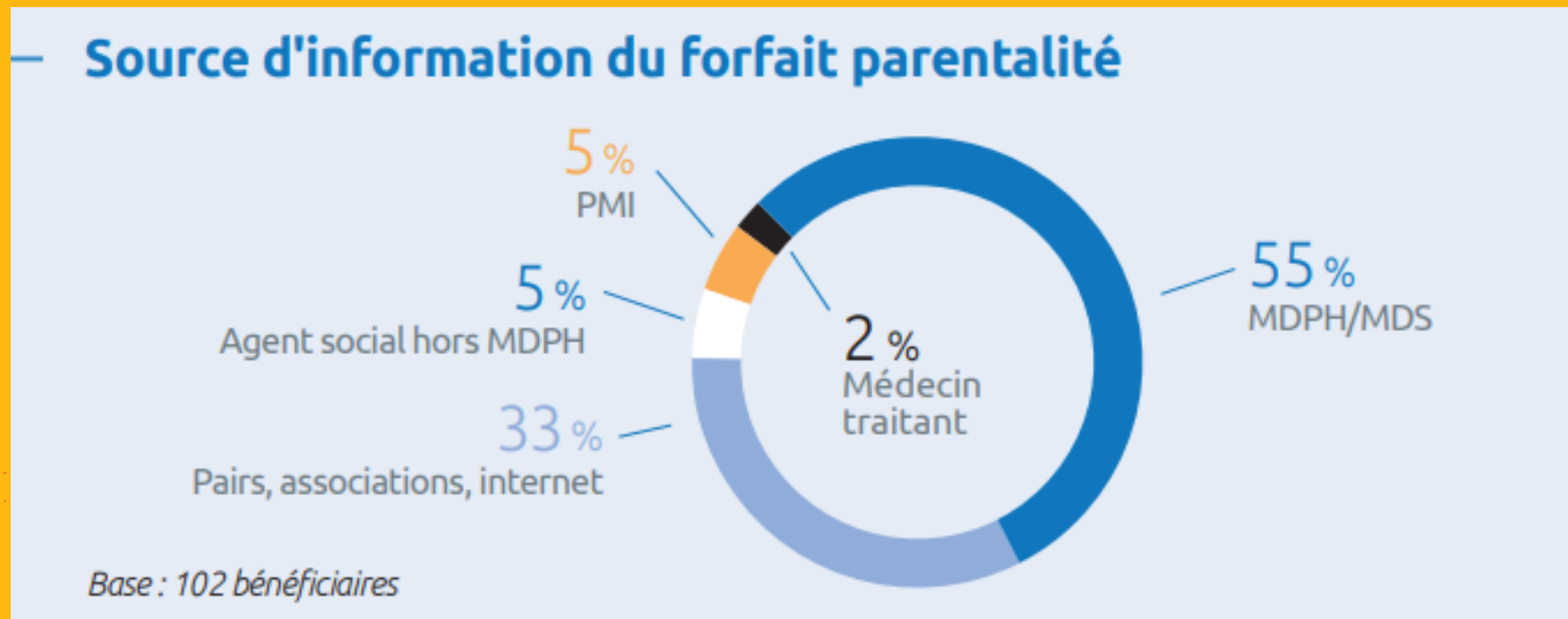
Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

LES USAGES & USAGERS



Cet  v nement est organis  par le Comit  « Parentalit  des personnes en situation de handicap » compos  de :

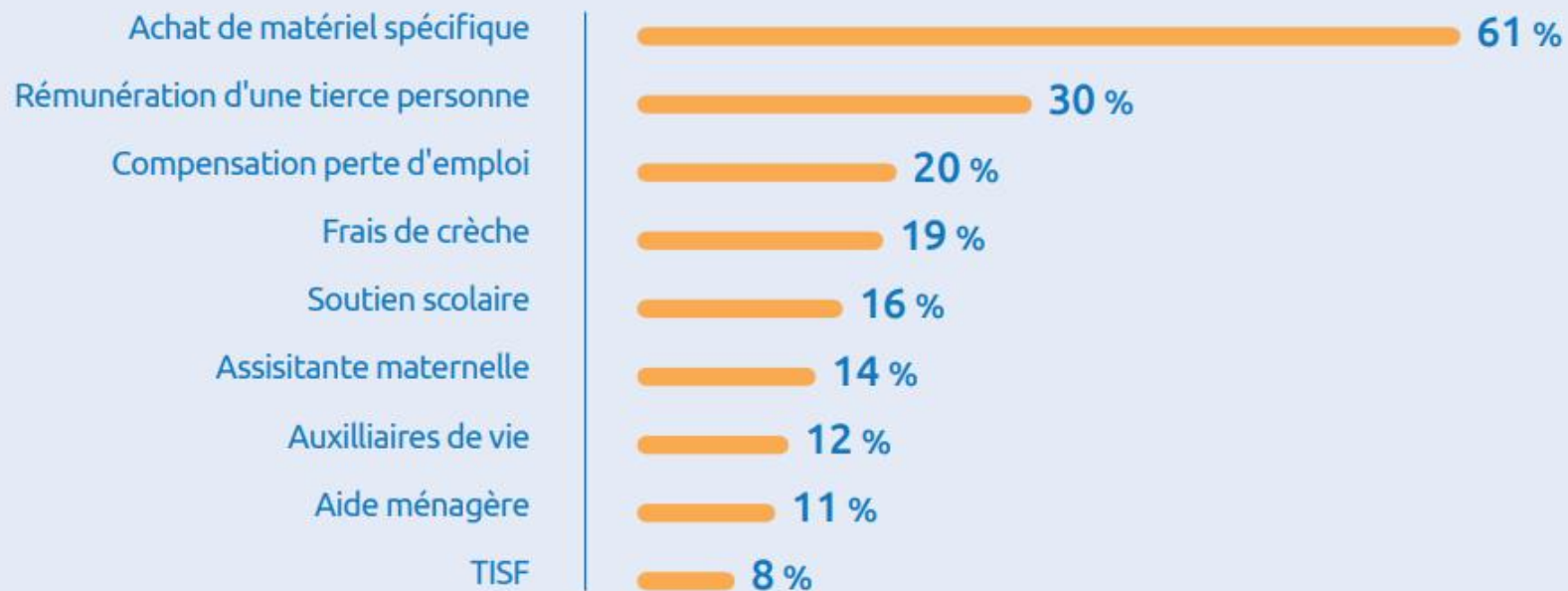
LES USAGES & USAGERS



Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

LES USAGERS ET USAGES

Utilisation de la prestation déclarée par les bénéficiaires



Base : 102 bénéficiaires

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

LES USAGES & USAGERS - Témoignages

« *Ma femme a dû réduire son activité professionnelle pour s'occuper des enfants. Moi je ne peux pas être seul au domicile tant que les enfants ne sont pas un minimum autonomes* » - Père, paraplégique, de trois enfants (2 ans et jumeaux de 8 mois)

« *Je rémunère quelqu'un pour les transports et pour m'aider à m'occuper de ma fille, elle m'accompagne aussi en lieu d'accueil enfant-parent (LAEP)* » - Mère, avec handicap physique lié à une maladie rare, d'un enfant (1 an)

« *Elle m'a permis d'avoir de l'aide avec mes enfants les jours où ma maladie prend le dessus et permettre aussi de reposer mes articulations avant de débiter la semaine* » - Mère, atteinte de polyarthrite rhumatoïde, de deux enfants (4 et 2 ans)

« *Cette somme me permet de financer la cantine, la garderie, la nourrice à domicile... Ma maladie s'est déclarée il y a cinq ans. Je ne peux plus travailler et je ne reçois plus que la moitié de mon salaire* » - Mère de sept enfants, atteinte d'une maladie neurodégénérative

LA DIVERSITÉ DES BESOINS ET DES REPONSES

« Cela demande une charge mentale énorme pour le bénéficiaire qui doit faire attention à tous les professionnels qui l'accompagnent, certains préfèrent ne pas avoir à gérer les croisements des services, ne pas être regardés » - Un professionnel

« D'abord je suis passée par une entreprise qui n'a pas trouvé le personnel qualifié. Donc j'ai fini par passer par une embauche directe. Mais les besoins évoluent, donc je dois chercher d'autres personnes et d'autres matériels » - Un parent

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

LES PRINCIPES DU FORFAIT

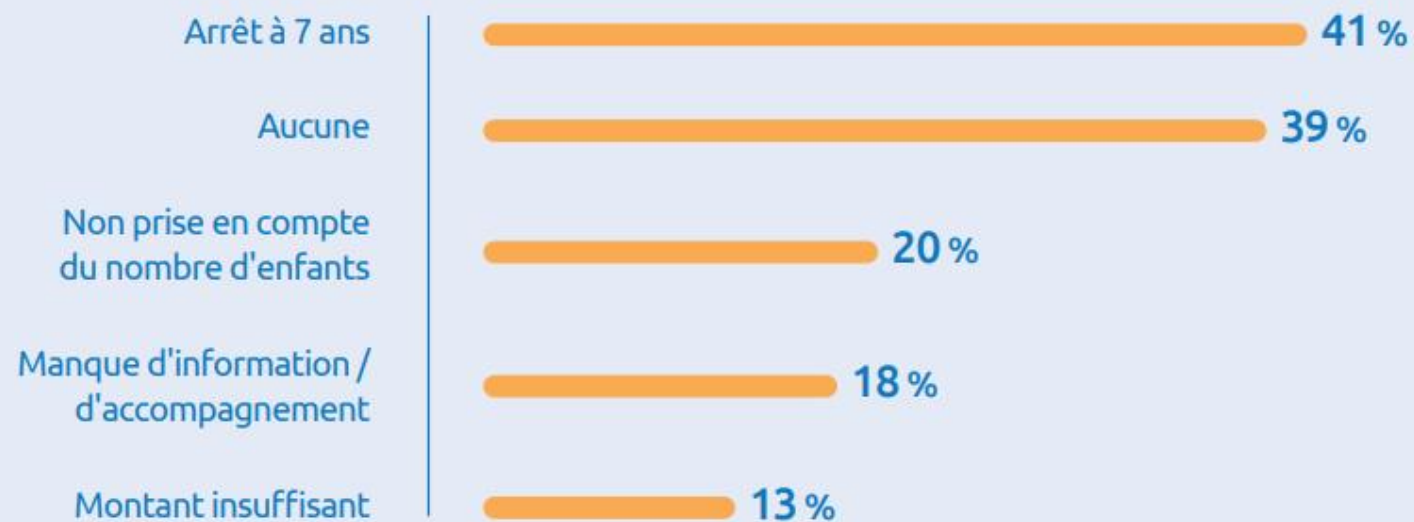
« Les évaluateurs y sont allés à tâtons, en ne sachant pas s'il y aurait une vague de demandes, un peu perdus sur la façon dont elle allait servir. Finalement, ils ne sont pas tant sollicités que cela et ont assez rapidement rencontré des personnes pour qui la prestation allait être utile » - Un professionnel

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :



LES PRINCIPES DU FORFAIT

Limites citées par les bénéficiaires

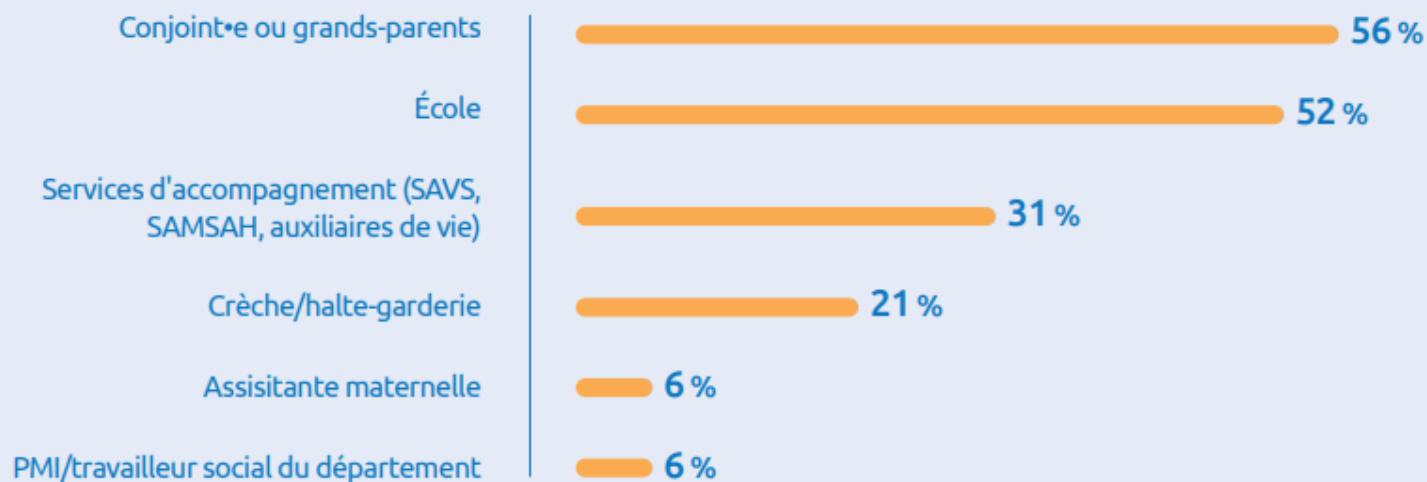


Base : 103 bénéficiaires

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

L'EXERCICE DE LA PARENTALITÉ : ENJEU D'INCLUSION

Acteurs cités par les bénéficiaires qui les accompagnent dans leur parentalité



Base : 48 bénéficiaires

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

Merci pour votre attention

Publication de l'étude disponible à www.odas.net

Contact : marie.salaun@odas.net

Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :

